



**COMMUNE DE MEGEVETTE**  
*Procès verbal du Conseil Municipal*  
*du jeudi 07 mars 2024*

**AFFICHÉ le 12/04/2024 - N° D'ORDRE : 14/2024**

Nombre de  
conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt-quatre, le 07 mars, le conseil municipal de la commune de Mégevette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Max MEYNET-CORDONNIER, Maire.

Convocation en date du 27 février 2024.

PRESENTS : BEGAIN Nicolas, BEL Chantal, CONTAT Jean-Noël, CORNALI Iribert, DECROUX Rémy, FAVRAT Mathilde, FAVRE HUGUENOT Rachel, GRANGER COESNON Aurélie, LEJEUNE Magali, MEYNET-CORDONNIER Max, MICHELENA Yves, MOLLIAT Jean-Baptiste, PASQUIER Suzy, PERRET Josiane.

ABSENTS : GAMBARINI Julien

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur MOLLIAT Jean-Baptiste ;

**ORDRE DU JOUR**

1. DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL
2. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE - SCHEMA DEPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS SENSIBLES 2023-2028 UNITE PASTORALE SUR LE CREUX - « ALIMENTATION EN EAU »
3. CONVENTION DE CONSEIL A MEMBRE DE LA SOCIETE D'ÉCONOMIE ALPESTRE UNITE PASTORALE SUR LE CREUX - « ALIMENTATION EN EAU »
4. APPROBATION DES CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DU DOMAINE PUBLIC
5. DEVIS
6. URBANISME
7. DIVERS

**DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :**

Monsieur MOLLIAT Jean-Baptiste est désigné secrétaire de séance.

**LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 01 FEVRIER 2024**

Aucune remarque. Le procès-verbal est approuvé.

**1. DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**2. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE - SCHEMA DEPARTEMENTAL DES ESPACES NATURELS SENSIBLES 2023-2028 UNITE PASTORALE SUR LE CREUX - « ALIMENTATION EN EAU »**

*N° D04\_2024*

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de sécurisation de la ressource en eau sur l'alpage communal Sur le Creux. Le projet consiste en la création d'une retenue d'eau à ciel ouvert d'une capacité de stockage de 250 m<sup>3</sup>, la mise en place de deux citernes béton (20 m<sup>3</sup>) avec adduction en PEHD permettant de desservir trois plateformes d'abreuvement stabilisés.

Le coût total de cet investissement est estimé à 40 182,13 euros hors taxes, assistance SEA 74 comprise.

Monsieur le Maire rappelle que cette action peut faire l'objet d'une demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie : Contrat de territoire de Haute-Savoie, dans le cadre du Schéma des Espaces Naturels Sensibles.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s) :

- Approuve la proposition de Monsieur le Maire de réalisation de travaux sur l'alpage de Sur le Creux dont le coût total de l'opération s'élève à 40 182,13 € H.T,

- Sollicite auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie de la Haute-Savoie une subvention au taux le plus élevé possible,
- S'engage à respecter le règlement financier du Conseil Départemental de la Haute Savoie,
- S'engage à apporter l'autofinancement nécessaire à la réalisation de cette opération,
- S'engage à respecter les délais de réalisation de l'opération mentionnés dans la convention financière annexée au Contrat départemental pour un Espace Naturel Sensible.
- S'engage à conserver les ouvrages créés à usage pastoral conformément à la convention financière,
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour appliquer ces décisions, signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet et procéder aux notifications et affichages réglementaires.

### **3. CONVENTION DE CONSEIL A MEMBRE DE LA SOCIETE D'ÉCONOMIE ALPESTRE UNITE PASTORALE SUR LE CREUX - « ALIMENTATION EN EAU »**

*N° D05\_2024*

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de sécurisation de la ressource en eau sur l'alpage communal Sur le Creux. Le projet consiste en la création d'une retenue d'eau à ciel ouvert d'une capacité de stockage de 250 m3, la mise en place de deux citernes béton (20 m3) avec adduction en PEHD permettant de desservir trois plateformes d'abreuvement stabilisés.

Il est exposé au Conseil Municipal que, les dossiers de demande de financement, l'appui technique et administratif, sont effectués par la Société d'Économie Alpestre de Haute-Savoie, association départementale à laquelle la commune de Mégevette adhère par l'intermédiaire de la CC4R.

Il est proposé au Conseil Municipal de passer une convention de conseil avec la SEA relative à ce projet.

La contribution financière proposée et plafonnée par la SEA 74 est de :

1 625,00 € pour un montant estimé de 38 557,13 euros Hors Taxes de travaux

Il est précisé que cette convention ne prendra effet qu'après inscription définitive du dossier auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,  
Par 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s) :*

- Demande l'appui de la Société d'Économie Alpestre pour l'assister en vue de la réalisation des travaux prévus sur l'alpage de Sur le Creux.
- Approuve le montant de la contribution proposée à 1 625,00 euros net de Taxes pour ce programme de travaux.
- Demande à Monsieur le Maire d'inscrire les sommes correspondantes au budget.
- Accepte la convention en ses termes et prend acte que cette dernière ne prendra effet qu'après transmission du dossier auprès des financeurs.
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer cette convention et veiller à son exécution.

### **4. APPROBATION DES CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DU DOMAINE PUBLIC**

*N° D06\_2024*

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L 2122-22 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 11 juin 2020 donnant délégation à Monsieur le Maire ;

Le projet de convention annexé pour la salle de motricité ;

Considérant que la commune est propriétaire des locaux ;

Considérant que la convention est temporaire et que la mise à disposition s'entend jusqu'au 30 juin 2024 ;

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,  
Par 13 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention(s) :*

- Autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention et la mise à disposition temporaire de la salle de motricité jusqu'au 30 juin 2024 ;

#### 5. DEVIS

#### 6. URBANISME

| N° de dossier                 | Déposé le  | Demandeur   | Terrain                         | Commentaires   | Accordé le / Refusé le  |
|-------------------------------|------------|---|---------------------------------|--|---|
| PC07417423C0013               | 18/12/202  | M. ROUILLER et Mme FOURMOND<br>80 chemin de Pirconte, le Noiret 74350 Cruseilles  | 61 route de la Combaz           | Création d'un chalet comprenant un sous-sol, un étage et une mezzanine   | Demande de pièces complémentaires les 04/01/2024  |
| PC07417423C0011               | 06/10/2023 | M. URBAN Jean Pierre<br>104 Route des Monts<br>74490 Mégevette                    | Idem                            | Restructuration d'un ancien corps de ferme en habitation. Modification des façades, réfection de la toiture, renforcement et création de planchers. Création d'un auvent pour véhicules. | Demande de pièces complémentaires 18/10/2023<br>Pièces complémentaires réceptionnées 17/01/2024<br><b>Arrêté favorable le 17/02/2024</b>        |
| PC07417423C0012<br><b>M01</b> | 01/03/2024 | M. PASQUIER Guillaume<br>290 route de Chez Martin                                 | idem                            | Correction références cadastrales (suppression d'une parcelle). Suppression d'un escalier extérieur et de la prolongation du balcon existant. Déplacement de l'assainissement autonome   | En cours  |
| DP07417423C0015               | 26/12/2023 | M. MERCIER Philippe<br>32 rue André Rabier<br>95170 DEUIL LA BARRE                | 107 clos des mésanges           | Rénovation complète de la toiture  | Demande de pièces complémentaires les 04/01/2024<br>Pièces complémentaires réceptionnées 21/02/2024   |
| DP07417424C0001               | 04/01/2024 | EDF.ENR Mme ISU pour M. PHILIPPS  | 834 route de la Vallée du Risse | Installation d'un générateur photovoltaïque de 17.60m <sup>2</sup>   | Demande de pièces complémentaires les 04/01/2024<br>Pièces complémentaires réceptionnées le 26/01/2024<br><b>Arrêté favorable le 15/02/2024</b> |
| DP07417424C0002               | 17/01/2024 | M. PAGGETTI et Mme BEGEY<br>147 chemin de Génie<br>06670 Colomars                 | 473 montée de L'Angard          | Réaménagement des combles existantes<br>Rénovation de la façade<br>Ouvertures  | <b>Arrêté favorable le 14/02/2024</b>   |
| DP07417424C0003               | 03/02/2024 | Mme TOUSSAINT P.<br>108 route du Crêt du nant<br>74380 Arthaz-Pont-Notre-Dame     | 35 chemin des Fornets devant    | Pose d'une fenêtre et changement du bardage  | <b>Arrêté favorable le 15/02/2024</b>   |
| DP07417424C0004               | 21/02/2024 | SARL Mme BALLAND<br>40 chemin de l'étang<br>74570 Evires<br>Pour M. Mme BELLANGER | 118 impasse des grands prés     | Installation de panneaux photovoltaïques   | <b>Arrêté favorable le 01/03/2024</b>   |
| DP07417424C0005               | 22/02/2024 | M. LIONNET<br>110 clos des écureuils  | Idem                            | Mise en place d'un portail battant de 4 m  | <b>Arrêté favorable le 01/03/2024</b>   |

**7. DIVERS**

- Distribution de la revue municipale,
- La rénovation de la Mairie se poursuivent selon le planning établi, les volets seront retirés définitivement des façades.

*Séance levée à 22 heures 15*

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL PREVUE  
LE 11 AVRIL 2024 A 19H30 A LA SALLE DES FETES**

M. le Maire,  
MAX MEYNET-CORDONNIER



Secrétaire de Séance,  
Monsieur MOLLIAT Jean-Baptiste



*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an  
ci-dessus. Pour extrait conforme au registre  
des délibérations du Conseil Municipal.*